

AVIS PUBLIC

Rôle de perception 2017 des taxes foncières générales, spéciales et des compensations pour services municipaux

Avis public est par les présentes donné, que le rôle général de perception des taxes foncières générales, spéciales et des compensations pour services municipaux pour 2017 a été complété et déposé au bureau du soussigné, le 25 janvier 2017, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

De plus, avis est donné par les présentes que la Ville de New Richmond va procéder à l'envoi des comptes de taxes, dans le délai prévu par la Loi.

Donné à New Richmond
Ce 25^e jour de janvier 2017

Stéphane Cyr
Directeur général